

# La presse menacée

## LE RÉGIME DES ORDONNANCES

S'il est un signe dans l'histoire qui ne trompe pas, qui marque à la fois la volonté du pouvoir de balayer les libertés et la colère des hommes à qui ces libertés sont aussi essentielles que le pain, c'est le régime des « Ordonnances ».

Réaction du peuple contre le pouvoir et ses lois qui restreignent la liberté de la presse ! Ce sont les révolutions de 1830, 1848 ! Réaction du pouvoir contre les libertés et surtout la liberté de la presse ! C'est le coup d'Etat de Badinguet.

Dans tous ces soubresauts comme dans ceux qui précèdent et suivent la chute de l'Empire et préfacent la Commune, la presse joue un rôle primordial. Pour le pouvoir, c'est l'ennemi à abattre, l'hydre aux mille têtes grimaçantes qui trouble le sommeil et rend la digestion difficile au petit personnel besogneux chargé de veiller sur la quiétude du Prince. Et contre « l'infâme », une seule arme qui flétrit à jamais celui qui y a recours : « les Ordonnances ».

En sommes-nous arrivés là ? On peut au moins croire que les hommes qui servent l'actuel Prince se dirigent rapidement vers l'acte, qui est la tentation de tous les régimes autoritaires, qui marque un tournant dans leur destin et qui à la fois affirme le sommet de leur puissance et le début de leur décadence.

Les faits sont clairs !

Des journaux sont saisis, des journalistes emprisonnés ! Ça débute par des poursuites contre des petits journaux ouvriers et la « Vérité » est saisie, les militants ouvriers Lambert, Renard, Juste, Bloch sont pour-

par Maurice JOYEUX

suivis d'abord par le Tribunal civil, puis pour le même délit par le Tribunal militaire jugé plus efficace. Ça continue par la saisie d'hebdomadaires de grande information, « L'Express », « France-Observateur », « Témoignage Chrétien ». Un journaliste, Georges Arnaud, est arrêté pour avoir exercé une profession qui consiste à formuler l'opinion. D'autres ont été ou sont menacés. Avant de passer le baillon, on en fait sentir les rigueurs à quelques-uns.

Le Prince s'empare de l'histoire et prépare les Ordonnances comme d'autres avant lui l'ont fait, sans voir que les pages de l'histoire qui lui sont réservées et qu'il travaille à enluminer sont maculées de la même bave qui marque ceux de ses prédécesseurs qui ont été à l'appareil facile, à la tentation de se servir de l'arme dont le ricochet est fatal.

Les Ordonnances ! Mais ce n'est pas seulement un glas. C'est le cri de ralliement de tous ceux pour qui la liberté de la presse conditionne toutes les autres libertés. Des travailleurs menacés de prison ! Un intellectuel est arrêté ! Cela nous concerne tous. Le monde du travail est uni avec les intellectuels dans la répression, ils doivent former un bloc dans la protestation qui s'impose.

Des comités de défense se sont formés. Notre place est marquée au sein de ces comités. Nous y défendons, en défendant les victimes du despotisme, la liberté de la presse et au-delà toutes les autres libertés qui sont notre raison de vivre.

Militants, Sympathisants, Abonnés, Lecteurs, la Fédération Anarchiste défilera le Dimanche 29 MAI Rassemblement à 10 h. précises (Métro Père-Lachaise face au Café Exelmans) Derrière elle vous SEREZ PRESENTS !



# le monde

ORGANE DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

MAI 1960  
MENSUEL. — N° 60  
PRIX : 0,50 NF  
58 F.M.  
Rédaction - Administration  
3, rue Ternaux, PARIS-XI  
C.C.P. Paris 11.289-15  
André DEVIENDT  
ABONNEMENTS :  
France .. 12 mois : 5,50 NF  
Etranger 12 mois : 7 NF  
Changement d'adresse  
0,30 NF en timbres-poste

# TOUS AU MUR DES FÉDÉRÉS

## VIVE LA COMMUNE !

90 ans ! Un siècle déjà ! Conduit par les hommes des Chambres syndicales, par les Internationaux, par les Blanquistes, le peuple parisien se soulevait. Lorsqu'on analyse le contenu de la Révolution de 1870, lorsqu'on compare ce contenu au médiocre programme des agitateurs de notre époque, on est émerveillé de la maturité des hommes de la Commune.

Paris Ville libre, c'est le titre du premier article que signe Jules Vallès dans le « Cri du Peuple » au lendemain de l'insurrection, Paris ville libre, face aux Versaillais et en proie à la trahison de l'intérieur va, dans les dix semaines qui composent sa courte existence, amorcer des réformes si profondes que toutes les Révolutions,



tous les révolutionnaires s'en réclament, s'en inspirent. Que reste-t-il aujourd'hui du grand rêve humanitaire qui marqua profondément

deux générations de militants ouvriers ? Quelques noms à peine connus de la nouvelle vague, ceux de Varlin, de Blanqui, de Vallès grâce à une œuvre littéraire somptueuse. Les autres, tous les autres, les Camélinat, les Duval, les Ferré, les Flourrens, les Letrançais, les Pyat, les Rigault, les Desclusses, les Theisz et tant d'autres, ne vivent plus que dans le sou-

venir de ceux qui se penchent sur l'histoire du mouvement ouvrier.

Que reste-t-il de ce socialisme internationaliste, égalitaire, fédéraliste qui anima ce mouvement insurrectionnel spontané ? Quelques formules qui servent aux politiciens à camoufler leur trahison.

C'est pour que ces hommes ne soient pas morts pour rien. Pour que la lutte de ce prolétariat continue à servir d'enseignement. C'est pour que les idées maîtresses qui furent les leurs continuent à animer les révoltes essentielles que notre Fédération Anarchiste et autour d'elle tout ce que Paris compte de libertaires, de socialistes révolutionnaires, de syndicalistes révolutionnaires, viendra rendre hommage à ceux dont nous nous revendiquons hautement.

Vive la Commune de Paris !

LA FÉDÉRATION ANARCHISTE.

## Les événements d'Afrique du Sud

# APARTHEID

MEUTES en Afrique du Sud, proclamation de l'état de siège, la police ouvre le feu sur la foule, grève au Cap, à Johannesburg, attentat contre le premier ministre, etc. Voilà ce que nous pouvions lire en première page des journaux ces dernières semaines.

Les 3.000.000 de Blancs d'Afrique jouissent du niveau de vie le plus élevé au monde. L'Union Sud-Africaine, dominion peuplé de blancs qui vivent essentiellement de l'exploitation des richesses naturelles : agriculture, et mines : or, diamant, charbons, métaux non-ferreux, uranium. De temps à autre de sanglants événements viennent nous rappeler que cette réussite s'étale sur l'oppression de 11

millions de non-Européens, en grande majorité, des noirs, quelques dizaines de milliers d'hommes de couleur, les métis et quelques Asiatiques, Indiens, Malais, Syriens.

La colonisation fut marquée à son origine par une longue guerre entre colons et noirs : Zoulous, Bantous, Hottentots qui, vaincus, furent rejetés vers les terres les plus désertées, à l'heure actuelle les tribus végètent encore dans les réserves. Plus Anglais et Hollandais s'affrontèrent lors de la guerre des Boers. Les Anglais triomphèrent et alors on put lire dans les journaux

naturelles du sol. Pour ce faire on fit appel, de gré ou de force, à la main-d'œuvre indigène, exploitable à merci. Peu à peu s'élabore une doctrine de coexistence raciale : l'apartheid, que l'on peut résumer par cette phrase qui barre l'accès de tout ce qui n'est pas synonyme de crasse, de misère, de désespoir : « Interdit aux non-Européens. »

Interdit aux non-Européens l'Université, et l'enseignement, pour n'être pas officiellement interdit, est confié à des collèges tribaux où l'on peut de

de responsabilité, son seul avenir : crever sur la terre d'un blanc ou au fond d'une mine dont il ne sort que pour rester à trouver l'entassement de taudis ou des compounds, dortoirs-prison où vivent célibataires et nouveaux venus des réserves dans l'espoir de ne pas mourir de faim.

Interdit aux non-Européens les quartiers blancs et même souvent les villes blanches dont on les a chassés pour reconstruire à quelques kilomètres le même taudisville grouillant d'hommes à peau sombre, loin du regard des blancs.

Interdit aux non-Européens de se déplacer librement. A chaque pas un policier peut surgir pour vérifier les laissez-passer ou l'imprimé certifié de travail, d'impôt, de résidence, etc... Peter Abrahams (1), dans son témoignage sur la vie du peuple noir, cite cet exemple qui, pour dater de quelques années, ne s'éloigne guère de la réalité, l'apartheid ne s'étant pas adouci ces derniers temps.

(1) « Je ne suis pas un homme libre », Casternann.

sur un programme libéral, il a violé son serment, détruit la Constitution qu'il avait juré de défendre, supprimé toutes les libertés, emprisonné, exilé, républicains et socialistes, ses compagnons et ses électeurs de la veille. On appelle ça un régime d'apartheid et de répression. Ils disent : il a pacifié l'Algérie. Il n'y a qu'à regarder l'Algérie d'aujourd'hui pour voir comment tout pacifié, les méthodes de Bonaparte — et de Saint-Arnaud.

LA HONTE AU POURRISOIR

Il ne suffisait pas que notre presse néo-républicaine accordât aux actes et paroles du comte de Paris une attention exagérée. Voilà qu'elle offre son hospitalité aux communiqués d'une association bonapartiste qui réclame le retour des cendres...

Ces nostalgiques de l'Empire souhaitent la translation à Paris de la dépouille de Napoléon III et de celles d'Eugénie et de leur fils. Ils estiment que, s'il restait de Chislehurst les restes de la famille Badinguet, le général De Gaulle s'assurerait de la part de la France et de l'histoire des titres de reconnaissance égaux à ceux qui furent acquis par Louis-Philippe en ramenant Napoléon 1<sup>er</sup> de Sainte-Hélène, et par Adolf Hitler en faisant revenir l'Atignon de Schoenbrunn.

Ainsi, pardonner à demi son entêtement à rejeter le transfert de Pétain à Douaumont... Ils vont fort !

Oh ! Ces messieurs-dames avancent de merveilleux arguments. Selon eux, l'heure est venue de juger « sereinement », « objectivement », l'œuvre du dictateur impérial, de le réhabiliter, de l'admiration enfin, auréolé de sa gloire souveraine dans notre empyrée nationale.

Ils disent : il a donné à la France Nice et la Savoie. Ils affectent d'oublier qu'on défendait justement la guerre à la Prusse, il fit perdre l'Alsace et la Lorraine au pays qu'il gouvernait. Voyez le bénéfice ! Ils disent : il a restauré l'Etat. Certes ! Il a sauvé la propriété, l'ordre et la religion. Après s'être fait élire président de la République

P.-V. BERTHIER

## 1er MAI 1960

Premier Mai légalisé, estampillé, reconnu par les pouvoirs, béni par la cagoterie en cours, et bien dans la ligne du sénile soudard qui « tenait les promesses des autres ».

Premier Mai d'un prolétariat trompé, qui ne vise qu'à des appétits immédiats et se montre prêt à tout subir d'un régime, dès que celui-ci lui assure la pittance quotidienne.

Premier Mai d'une classe ouvrière qui subit les heures supplémentaires quand ses aînés se sont battus et sont morts parfois pour leur abolition.

Premier Mai d'un syndicalisme sans vigueur, collaborateur de ceux qui devraient combattre et qui porte les plus lourdes responsabilités dans l'émasculat des masses.

Premier Mai pour qui le souvenir des martyrs de Chicago n'est plus qu'un grimace et lointain souvenir oublié de la quasi-totalité des travailleurs.

Cependant, sans attente d'une date qui n'est plus qu'un symbole, les syndicats listes révolutionnaires de toutes les frontières se cèlent, se sont tendu les mains.

Sans esprit de chapelle, quelles que soient leur appartenance et leur école, tous d'un même cœur ont rappelé les buts et les tendances du syndicalisme véritable, et ont contribué, par leur intervention, au vaste tour d'horizon qui s'impose, aux objectifs qui doivent être les nôtres.

Cette centaine de syndicalistes, venus de tous les points cardinaux de France, cette poignée de militants est peut-être le départ d'un vaste mouvement.

Il est en tout cas une des rares raisons d'espérer dans une époque de guerre, de régression et de désespérance.

LA REDACTION.

PAGE 2 : Premier Mai 1960, par Roger Hagnauer.  
PAGE 3 : Les ondes nocives, la radio, facteur de régression, par Stéphane Mac Sây.  
PAGE 4 : La philosophie individualiste de Nietzsche, par le Dr Herscovici.

## Vers de nouveaux Sakhiet

# LE DROIT DE SUITE

D'AUTODETERMINATION en indétermination, le conflit algérien s'enlise chaque jour davantage dans le sanglant cloaque de cette guerre colonialiste où s'engloutissent depuis six ans à la fois les milliards des contribuables, les libertés des citoyens et l'honneur de la France.

Cette semaine écoulée, qui vient de voir la saisie de deux hebdomadaires, celle de deux livres et l'arrestation de notre ami Georges Arnaud, illustre mieux encore, si besoin était, la lente mais inexorable chute d'un régime libéral vers une dictature de fait, peu à peu dépourvue de ses oripeaux « démocratiques ».

Et voici que, deux ans après le bombardement de Sakhiet qui souleva l'indignation du monde, refait à nouveau surface le fameux « droit de suite ».

Les généraux, interprétant à la lettre les paroles prononcées en Algérie par le Président de la République, s'apprêtent à « aller chercher — ou du moins à détruire — les armes des rebelles là où elles sont », c'est-à-dire de l'autre côté de la frontière algéro-tunisienne.

Le journal des activistes, L'Echo d'Alger, vient d'exprimer sans détour ce désir en écrivant : « un raid sur les dépôts F.L.N. en Tunisie réchaufferait nos nerfs ». Et les militaires, toujours à la recherche d'une diversion qui masquerait pour un temps

par Maurice FAYOLLE

Mais quoi : la France s'est bien vu interdire de procéder à des essais de bombes atomiques. Ce qui n'a empêché ni les explosions de Reggane ni au général de Gaulle d'être reçu triomphalement en Angleterre, au Canada et aux U.S.A. !

L'aventure est tentante. Mais les gribouilles en képis étoilés ont-ils bien mesuré

tous les risques ? Certes, l'ONU ne pourra faire autre chose que d'élever une protestation platonique contre un tel coup de force. Mais croient-ils vraiment que les Tunisiens et les Marocains demeureront impassibles devant une invasion, même brève, de leurs territoires ? Croient-ils que les peuples d'Afrique, dont la colère se trouve déjà sensibilisée par les explosions des bombes atomiques, demeureront indifférents devant une nouvelle provocation du colonialisme français ?

D'autre part, en admettant que le raid soit une parfaite réussite militaire et détruisse effectivement les bases rebelles implantées en Tunisie, le F.L.N. se trouvera sans aucune doute paralysé pour un certain temps. Mais en revanche, il y gagnera une audience plus étendue dans le monde et une aide matérielle accrue — ce qui lui permettra de reconstituer en quelques mois ses bases. De sorte que ce coup d'éclat ne sera qu'un nouveau coup d'épée dans l'eau.

Les conséquences seront, à terme, aussi désastreuses.

(Suite page 2)

# La crise des échanges

Et cependant, quoi de plus simple que le mécanisme de la division du travail et ses conséquences bienfaisantes. C'est à la portée de toutes les intelligences. Le grand essor de l'économie mondiale, l'immense développement de la production, la montée du bien-être général sont les suites directes de cette division du travail. Et le bien-être est d'autant plus grand que cette division est plus poussée, que le nombre de ceux qui y prennent part est plus grand, que leurs capacités sont plus différentes et que les régions, les climats, les cultures et les industries sont plus variés.

ABSURDE ET INHUMAIN

On peut affirmer avec certitude que rien n'est plus absurde, plus anticonomique, plus inhumain que les nationalismes, les patriotismes, les religions avec leurs célestes, les préjugés raciaux... qui divisent les hommes en des groupes en classes, en races, en Etats-nations soit-disant indépendants avec des frontières et des barrières économiques qui gênent les échanges et suppriment la libre circulation des biens et des personnes et qui les condamnent à des guerres perpétuelles.

Un économiste anglais d'esprit libéral a exprimé d'une façon parfaite ce que devraient être les échanges. Je cite :

le travail et le produit du travail est en même temps mutuel et égal. L'avantage qui en découle pour chacune des parties ne peut être un désavantage pour l'autre, puisque chacune a fourni la même quantité de travail et que les matériaux dont elles s'étaient servi étaient d'égal valeur. Mais si le chapelier avait obtenu deux paires de souliers contre un chapeau, il est évident que l'échange serait injuste. Le chapelier frustrerait le bottier d'une journée de travail... Jusqu'ici, nous avons toujours suivi ce système souverainement injuste : les ouvriers ont donné au capitaliste le travail de toute une année en échange de la valeur d'une demi-année. Et c'est là, et non pas d'une inégalité sup-

posée dans les forces physiques et intellectuelles des individus qu'est venue l'inégalité de richesse et de pouvoir. L'inégalité des échanges, la différence des prix dans les achats et les ventes ne peut exister qu'à la condition qu'à tout jamais les capitalistes restent capitalistes et les ouvriers, ouvriers. (Bray, Labour's wrongs and Labour's remedy, Leeds, 1839).

BOURGEOIS DE MOSCOU

Karl Marx, avec sa déloyauté et son sectarisme habituels a condamné la thèse de Bray, comme il a condamné celle de tous les penseurs anarchistes dont Proudhon et Bakounine sur lesquels il s'est particulièrement acharné. Sa condamnation peut se résumer dans cette formule :

« L'échange des produits correspond à un mode déterminé de production qui, lui-même, correspond à l'antagonisme des classes... Bray fait de l'illusion de l'homme bourgeois l'idéal qu'il voudrait réaliser. En épurant l'échange individuel, en le débarrassant de tout ce qu'il y trouve d'éléments antagonistes, il croit trouver un rapport égalitaire qu'il voudrait faire passer dans la société. (Page 84, Misère de la Philosophie.)

Les grands bourgeois de Moscou se disent marxistes convaincus, selon leur prophète, à nous traiter, nous libertaires, de

## Où va la CORÉE ?

A peine trois semaines après la première manifestation de leur, Syngman Rhee a dû capituler. Syngman Rhee, la créature de la « Guerre du 38 Parallèle », devant qui la foule devait se prosterner, le Dictateur qui se faisait applaudir sur ordre, le despote produit, imposé et entretenu par Foster Dulles, Syngman Rhee a fui devant la colère populaire.

Dans la Corée du Sud, hier paralysée par une administration parasitaire, dominée par une phalange au pouvoir absolu, c'est après plusieurs manifestations sanglantes à Séoul, à Pusan, à Taegu, à Kwangju ou à Taejon, le peuple qui a triomphé.

Point de départ de l'insurrection : des élections truquées pour imposer aux Coréens un gouvernement fantoche dont ils n'auraient jamais voulu s'ils avaient pu s'exprimer librement. Les 95 % de voix que s'accroûtait Syngman Rhee par son plébiscite ont été l'ultime provocation. Les étudiants et leurs professeurs qui animaient les manifestations, sont « descendus dans la rue ». Les militaires ont cliqué. Plusieurs centaines de morts. Les ruisseaux se sont rougis du sang des insurgés. Mais l'ardeur de leur conviction (ce titre, chapeau) aux soldats, nous sommes décidés à mourir pour notre cause... », la force qu'ils représentent ont finalement fait capituler Syngman Rhee et ses créatures. Tous sont en fuite, et un gouvernement de transition, formé par les parties d'opposition, prépare de nouvelles élections

pour une constituante Démocratique.

On n'a pu parler dans l'insurrection du peuple coréen de la « main des communistes ». Les Américains, pourtant portés à cette généralisation en conviendront. La réalité est que les opposants au régime étaient de plus en plus nombreux et par là même, de plus en plus décidés à mettre un terme à la dictature du « sinistre vieillard ».

Il demeurait que la solution est entre les mains des Coréens. S'ils se bornaient à remplacer un gouvernement totalitaire par un régime garantissant les libertés élémentaires, ils auraient certes gagné pour l'immédiat. Mais les problèmes se réposeraient tôt ou tard.

L'inclination libertaire qui est fortement enracinée en Corée, permet d'espérer que les révolutionnaires, qui groupent tout ce que le pays a d'authentiquement cultivé, sauront imposer une société dont la gestion leur appartient.

Jean MERCEUR

EGALITE DES ECHANGES

Mais, au fait, de quoi s'agit-il ? A mon humble avis, il faut ramener le problème à ses origines et des produits ou des heures de travail ? Avec son école, J.-B. Say s'est fait l'interprète de la première thèse : on n'échange que des produits et leur valeur dépend de la loi de l'offre et de la demande. Par contre, le plus écouté des économistes du dernier siècle, Ricardo, affirme que la valeur des produits dépend de leur coût de production ; aujourd'hui, on dirait, en langage mathématique, de leur vitesse de production.

« En augmentant constamment la facilité de production, nous diminuons constamment la valeur de quelques-unes des choses produites auparavant. » (Ricardo.)

(Suite page 2)

Premier Mai 1960

Des batailles d'hier à la "Fête" d'aujourd'hui

« Une jolée indécence ! On organise un bal pour l'anniversaire de la Commune de Paris dont on évacue la traque épopée, lors du défilé au cimetière du Père-Lachaise... »

« On a raison ! me répondait un vieil ouvrier parisien. Le 18 mars, c'est l'anniversaire d'une grande victoire, de la proclamation de la Commune. C'est en commémorant la Semaine Sanglante de Mai que l'on se recueille devant le Mur des Fédérés... »

Une fête solennelle porta la date d'une victoire. La bourgeoisie a raison de célébrer le 14 juillet et le 11 novembre ; la défile à la Cour de Versailles, c'est en commémorant la Semaine Sanglante de Mai que l'on se recueille devant le Mur des Fédérés.

« Les chrétiens ont raison de fêter la Résurrection, le dimanche de Pâques. Encore ont-ils fait pénitence le Vendredi Saint, le jour de la Passion. « Carnaval est mort, parce que Carême est mort », disait Jean-Richard Bloch. Tel qui rit dimanche, doit avoir pleuré vendredi. Ne pouvait rir le vendredi que les prêtres, les juges et les prétoriens qui crucifiaient le Rédempteur... »

Ainsi la Fête du Travail fut-elle instituée en Russie stalinienne et en Allemagne hitlérienne, là où on a sacrifié le Proletariat à la Raison d'Etat totalitaire. Car le Premier Mai ne fut jamais un jour de victoire, de luites, « rouge du sang des ouvriers ». Et ses lendemains ne chantèrent... qu'à plus ou moins longue échéance... »

« Brimade par le calendrier ! Pas de jour férié supplémentaire. En ce double dimanche du Premier Mai 1960, on cueillera peut-être le muguet, après avoir semé dans les bois, les fleurs de mai, les boîtes de conserve. D'autres défilèrent sous l'uniforme... ou les slogans. Or, les caractères de cette journée légendaire offensent par leur évocation, les héros romantiques et les promoteurs insoucients... »

Sur la feuille du memento, on lit : Revendication des huit heures à la date du Premier Mai. Un calcul à la fois logique et spontané s'imposa avant le Premier Mai 1886, aux premières Trades Unions d'Amérique. Le but de la Révolution industrielle — alors que l'on travaillait encore de l'aube au crépuscule, alors que l'éclairage artificiel reculait en hiver l'heure de sortie, alors que des enfants de huit ans battaient en circuit fermé des records de distance ou d'endurance —, qu'ils tourmentaient dans des métiers pour démentir les fils ou actionnent les trappes des mines. Huit heures de travail, huit heures de repos, huit heures de loisir... que l'on voulait étudier et éduquer. On a conçu en même temps l'interdiction du travail saisi de enfants et la solidarité obligatoire.

Cent ans après, la classe ouvrière française, par l'occupation généralisée des usines, arrachait la semaine de quarante heures qui fut le résultat d'un mouvement électoral du Rassemblement populaire. Le président du Conseil socialiste de 1936, Léon Blum, l'a reconquise au premier tour, en 1942, en rappelant aux juges de Pétain que « les quarante heures lui furent imposées par un irrésistible mouvement ouvrier. Quarante heures — c'est-à-dire la journée de huit heures et la semaine de deux dimanches ! Avec comme corollaire : la prolongation de la solidarité obligatoire... »

Le Premier Mai naquit aux Etats-Unis. C'est, à Chicago, le congrès syndical de 1884 qui décida de fêter au Premier Mai 1886 la grève générale pour les huit heures. Formidable, à Chicago, l'action se prolongea au-delà de la date fixée. Le 3 mai, à la sortie d'un meeting de prévisions tenu à Haymarket Square, une bombe jetée sur la police provoqua l'arrestation, l'injure, la condamnation et l'exécution des anarchistes : Parsons, Spies, Fischer, Engel, et autres.

En juillet 1889, à Paris, le congrès qui constitua la Seconde Internationale socialiste, consacra le Premier Mai comme manifestation ouvrière internationale. Décision dont les effets : la tache sanglante de Fourmies en 1891 — la grève monstre et sanglante de Lodz (Pologne russe) en 1892, auréolèrent la légende. Mais les leaders de l'Internationale politique s'affirmèrent par principe, hostiles à la grève générale. Le Premier Mai fut rituel et terne... selon Engels, lui-même.

La C.G.T. française renouvela la grande expérience américaine, vingt ans après, selon un processus exactement semblable. Le congrès de Bourges, en 1904, fixa au Premier Mai 1906 la grève générale pour les huit heures. A cette époque, aux Etats-Unis, la journée de huit heures était entrée dans les mœurs... par la voie de longues et dures batailles. En France, Clemenceau fit voter hâtivement la loi des huit heures.

Le Comité d'aide aux détenus algériens proteste contre l'arrestation et l'incarcération de son secrétaire général, l'écrivain Georges Arnaud. Il s'étonne que l'autorité judiciaire ait pris ces mesures contre un homme qui ne faisait qu'exercer sa profession de journaliste, alors qu'elle a laissé en liberté un confère de Georges Arnaud qui avait interviewé voici plusieurs semaines M. Philippe de Massey, recherché pour complot contre l'Etat.

Il demande à toutes les organisations démocratiques et à tous les journalistes français et étrangers d'élever leur protestation vigoureuse contre un acte aussi absurde et de demander sa mise en liberté dans les plus brefs délais.

LE GROUPE LIBERTAIRE LOUISE MICHEL organise VENDREDI 13 MAI à 21 heures précises au local de Montmartre UNE CONFERENCE avec Maurice LAISANT

Sujet : L'Homme et l'Anarchie

PROTESTATION

heures, le 23 avril 1919... quelques jours avant un Premier Mai à caractère révolutionnaire, ou les survivants de la première Grande Guerre ranimèrent la flamme de 1906. Celui de 1920 ne fut déjà plus qu'une explosion à retardement.

« Il faut attendre 1936 pour voir en juin un Premier Mai... prolongé pendant deux semaines... »

Ainsi, les Etats-Unis et la France peuvent revendiquer l'honneur d'avoir enfanté ou renouvelé le Premier Mai, mais l'idée de la journée de huit heures était née en Angleterre, et a conquis le monde entier.

C'est que l'idée reste la plus féconde et l'une des plus révolutionnaires. Aux briseurs de machines du début du XIXe siècle ont succédé les travailleurs exploités que les machines allégent l'effort humain — puis les militants conscients revendiquant, par priorité, l'allègement de l'effort humain et ont, par là, favorisé l'extension du machinisme et le progrès technique. Les vieilles histoires sur « le chômage technologique » résistent-elles à la constatation de l'accroissement général de la main-d'œuvre industrielle ? Aux Etats-Unis : 44 millions de salariés en 1936, 65 millions en 1957, en Allemagne fédérale de 3 millions 700.000 à 7 millions 220.000... »

La limitation de l'usage par le travail, la conquête des loisirs conditionnent la liberté et la culture de soi-même. La France, en 1936, s'était placée à l'avant-garde des pays industrialisés d'Europe. Aucun de ceux-ci ne bénéficie de la semaine de quarante heures. Mais partout, on envisage de sérieux progrès depuis quelques années. Partout, sauf en France ! Pour revendiquer les huit heures supplémentaires (sur les heures supplémentaires, seul effet durable de la loi des quarante heures) l'écart entre la France et les autres pays industrialisés est de 10 heures de travail par semaine. En France, 32 en Belgique, 35 en Allemagne fédérale, 5 % en Angleterre. Dans la plupart des secteurs, il est de 40 heures. C'est un refus d'obéissance caractérisé. Si la loi vous était appliquée dans toute sa rigueur

et que vous maintenez votre refus, de condamnation en condamnation vous seriez emprisonné jusqu'à 48 ans. « Je suppose que vous avez réfléchi à toutes ces conséquences. « Vous n'acceptez pas non plus de servir comme infirmier parachutiste ? »

Quelques mots de Gréart pour expliquer son attitude, maintenir son refus et le Commissaire du gouvernement prend la parole pour dire qu'il ne discutera pas les raisons de l'objet, mais pour constater qu'il y a une loi, pour le moment encore celle de mars 1936 et que tant qu'elle ne sera pas abrogée ou modifiée, elle doit être appliquée et le demandeur soit infligé à Gréart la peine de 20 mois de prison.

Très simplement, M' Bahuet, du barreau de Bordeaux, présente Gréart : « Un homme qui a bien réfléchi, qui sait quelles sont les conséquences de son acte ; qui pense qu'il y a plusieurs et diverses façons de servir son pays. Il ne refuse pas par lâcheté, par peur. Cet homme est instituteur, il vit un drame de conscience qu'il voudrait éviter aux autres. Il ne veut pas de prison. C'est une chose et en faire une autre. Cet homme ne peut se renier » et M' Bahuet donne lecture de la lettre parue dans Libération. « Gréart connaît bien la loi qui va le condamner : parce que la loi est la loi, mais il ne se dérobe pas aux conséquences, il ne le peut pas, c'est là UN HOMME DE BONNE VOLONTE »

M' Nez, du barreau de Paris, va, lui, poser le problème de l'objection de conscience : « Il y a la loi. Mais voyons quel est l'état de la législation actuelle. En 1936, il y eut un vaste et spontané mouvement d'objection de conscience. Les objets furent si nombreux que l'opinion publique s'en émut, la presse, toute, et hommes politiques, les moralistes des horizons les plus divers se penchèrent sur ce cas parlèrent et écrivirent

le bulletin en langue française. Le Congrès de la Fédération des Coopératives de France, à Paris, le 10 mai 1936, prit acte de ce mouvement et déclara que la loi de 1936 était une loi de circonstance et que la loi de 1936 était une loi de circonstance.

« Il y a la loi. Mais voyons quel est l'état de la législation actuelle. En 1936, il y eut un vaste et spontané mouvement d'objection de conscience. Les objets furent si nombreux que l'opinion publique s'en émut, la presse, toute, et hommes politiques, les moralistes des horizons les plus divers se penchèrent sur ce cas parlèrent et écrivirent

le bulletin en langue française. Le Congrès de la Fédération des Coopératives de France, à Paris, le 10 mai 1936, prit acte de ce mouvement et déclara que la loi de 1936 était une loi de circonstance et que la loi de 1936 était une loi de circonstance.

« Il y a la loi. Mais voyons quel est l'état de la législation actuelle. En 1936, il y eut un vaste et spontané mouvement d'objection de conscience. Les objets furent si nombreux que l'opinion publique s'en émut, la presse, toute, et hommes politiques, les moralistes des horizons les plus divers se penchèrent sur ce cas parlèrent et écrivirent

le bulletin en langue française. Le Congrès de la Fédération des Coopératives de France, à Paris, le 10 mai 1936, prit acte de ce mouvement et déclara que la loi de 1936 était une loi de circonstance et que la loi de 1936 était une loi de circonstance.

« Il y a la loi. Mais voyons quel est l'état de la législation actuelle. En 1936, il y eut un vaste et spontané mouvement d'objection de conscience. Les objets furent si nombreux que l'opinion publique s'en émut, la presse, toute, et hommes politiques, les moralistes des horizons les plus divers se penchèrent sur ce cas parlèrent et écrivirent

le bulletin en langue française. Le Congrès de la Fédération des Coopératives de France, à Paris, le 10 mai 1936, prit acte de ce mouvement et déclara que la loi de 1936 était une loi de circonstance et que la loi de 1936 était une loi de circonstance.

Le Premier Mai dans l'Histoire SACRIFICES INUTILES

« Quand les travailleurs américains voulurent conquérir les huit heures, ils fixèrent la date du 1er mai 1886. Partout, dans le pays, se déroulèrent d'importantes manifestations sur le motif d'ordre uniforme suivant : « A partir d'aujourd'hui, nul ne doit travailler plus de huit heures... »

« Huit heures de travail, huit heures de repos, huit heures d'éducation. Plus de cinq mille entreprises furent touchées par la grève, de nombreux succès furent enregistrés dans différentes villes, les huit heures furent acquises à New-York, Chicago, Cleveland, Philadelphie, touchant plusieurs professions telles que briquetiers, boulangers, confecteurs, etc. Cependant, à Chicago, une tache de sang qui ne pourra jamais être effacée, marqua cette première journée de revendications, organisée devant l'usine McCormick. La police chargea les manifestants et entre eux furent assassinés. Un peu plus tard, le 4 mai, une ingénieuse manifestation policière provoqua l'arrestation de six militants syndica-

listes anarchistes et les fit condamner à la peine capitale. Malgré l'indignation de l'opinion mondiale unanime, Fischer, Pearson, Angel, Spies... furent pendus. Dès lors, en hommage aux martyrs de Chicago, la classe ouvrière internationale déclara de faire du 1er Mai une journée d'action concertée. Chaque année, dans plusieurs pays simultanément, les travailleurs lèveront fièrement la tête, affronteront résolument l'oppression nationale tyrannique. La rouge églantine deviendra le symbole de cette journée de révolte.

« Chaque année, d'intérimables cortèges envahissent les rues, clamant l'ardente volonté émancipatrice. Chaque année, de nouvelles victimes viennent s'inscrire en lettres de sang sur le Livre d'Or des tragédies prolétariennes. En France, l'année la plus tragique fut celle du 1er Mai 1891, avec la fusillade de Fourmies, qui fit 80 victimes. Ensuite, c'est la grande panique de la bourgeoisie fuyant à l'étranger lors du 1er Mai 1906, qui fut minutieusement préparé et l'avance et qui, par conséquent, eut une ampleur formidable. L'armée et la police traouillèrent dans les rues de Paris durant livrer de véritables batailles rangées, des barricades surgirent un peu partout, à Brest, Toulon et Bordeaux, le drapeau noir est arboré.

« Le prolétariat n'avait donné à la bourgeoisie une telle affirmation de sa force, jamais il n'avait été plus combattu. Toutefois, la lutte pour la reconnaissance des huit heures durera encore 13 années. Ainsi promulguée le 25 avril 1919, la loi venait consacrer un état de fait que les travailleurs, dans leur grande majorité, observaient depuis longtemps. Le législateur espérait que la reconnaissance légale amoindrirait le principe trop dangereux de l'autodétermination. Loin de se laisser endormir, les travailleurs, emportés par la vigueur de leur action offensive, formulèrent déjà la revendication des 40 heures, qui devait aboutir au mois de juin 1936.

« Ensuite, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

MAFORUS A DROIT A LA CONFERENCE MAIS PAS LE PROLO

C'EST un lieu commun de dire que chaque catégorie sociale se plaint de payer le plus d'impôts en dénonçant la catégorie d'à côté comme tricheuse et payant, ce qu'elle veut. Nous n'avons aucun motif pour délivrer des brevets de bon ou de mauvais citoyen, mais la curiosité nous pousse de savoir si, devant la souveraine Thémis, il y a vraiment des citoyens de première classe et d'autres taillés au fisc à merci. Autrement dit, des citoyens qui ont le droit de tricher, ou la possibilité de tricher, ce qui est presque la même chose, des citoyens qui peuvent tricher partiellement et d'autres qui doivent obligatoirement obéir à la loi et ne peuvent, d'ailleurs, faire autrement.

Un récent arrêt du Conseil d'Etat nous force à nous rendre à l'évidence. Les salaires sont exactement taxés sans pouvoir dissimuler un centime, car la déclaration de leur gain est faite par les patrons eux-mêmes. En ce qui concerne les commerçants et industriels, il y a obligation à la tenue d'une comptabilité et les ventes sans facture, les stocks « arrangés », les manipulations dissimulatoires ne peuvent dépasser certaines limites.

Quant aux professions libérales... Les membres des professions libérales sont-ils tenus à posséder un livre de comptes, un état de leur déclaration ? Mieux le contrôleur affirmait ou non, il se bornait à montrer un agenda avec une souris malin ; quelques sommes y figuraient chaque jour, sans aucun nom en regard, les sommes étaient récapitulées en fin de mois et le total de chaque mois reporté à la dernière page pour la récapitulation de l'année.

Mais vous avez inscrit, chaque jour, les encaissements qui vous plaisaient, peut-être la moitié, peut-être le quart de vos rentrées réelles ! Comment puis-je vérifier ? Vous ne portez aucun nom de client », remarqua le fisc.

L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

l'impossibilité où il se trouvait de se livrer aux nécessaires recouvrements... Et le Conseil d'Etat, en assemblée plénière a rendu son arrêt. Bien que les agents du fisc soient tenus au secret, c'est à bon droit que le médecin en cause n'a fait figurer que des sommes sur son calepin. S'il ne comporte pas les noms des clients en face des sommes reçues, cette circonstance ne saurait, par elle-même, avoir pour résultat de rendre irréguliers les chiffres « dont la présentation comptable ne donne lieu à aucune critique » et qui « concordent avec ceux figurant sur la déclaration du contribuable ». Arrêt 20 nov. 1959, Gazette du Palais, 23-3-1960.

Nous, on veut bien, comme dit l'autre ! Et nous déplaît pas de voir enquinader l'Autorité, mais nous voudrions que cela profite à tous. Puisque vous voulez des lois, elles doivent être égales pour tous. Ou bien les citoyens sont dignes d'être crus sur parole, ou ils doivent être soumis tous ensemble aux adreables contrôles et inquisitions.

Dès lors que de nombreux citoyens peuvent inscrire eux-mêmes, sur un agenda, le montant de leur gain journalier, puis mensuel et déterminer eux-mêmes librement, en fin d'année, le total à déclarer au fisc, bravo ! mais étendons la même confiance à tous.

Sinon, il sera évident que les professions libérales, en majorité à l'Assemblée dite nationale, nouvelles classes dirigeantes, s'arrangent, comme l'ancien noblesse, pour faire payer surtout le populo.

R. LE GREFFIER.

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

Le droit de suite

(Suite de la page 1) « Ains, tous les espoirs qui avaient pu naître au lendemain de la déclaration du 16 septembre, sont maintenant évanouis. L'autodétermination est reniée par son auteur lui-même à partir du moment où il ne laisse d'autre choix aux Algériens qu'entre un régime d'autonomie interne les liant étroitement à la France — c'est-à-dire maintenant en fait la domination de celle-ci — ou le partage de leur pays entre les communautés — étant bien entendu que, dans ce cas, la France se réserve les régions les plus riches et les voies d'accès au pétrole saharien. Dans un tel contexte, l'autodétermination n'apparaît plus aux yeux du monde que comme un artifice de propagande. De Gaulle a déjà sans doute pu s'en convaincre. Au-delà des réceptions spectaculaires et de la cordialité des discours officiels, il a dû mesurer l'exaspération qui procède à l'étranger la guerre colonialiste livrée par la France au peuple algérien. Mais, enfermé dans son orgueil, convaincu de la nature providentielle de la mission qu'il s'est assignée comme du personnage qu'il incarne, le général a continué de se rendre à l'évidence — jusqu'au jour où les rêves de grandeur s'évanouissent d'eux-mêmes devant la dure réalité. A l'heure où l'Afrique entière, et jusqu'à ses terres du Sud, dernier bastion de la race blanche des séigneurs, est emportée dans un mouvement aussi féroce qu'irréversible vers l'émancipation totale de ses peuples, il faut tout aveuglement mystique d'un général pour croire encore possible une simple autonomie interne accordée à l'Algérie. Malheureusement, il semble bien que le peuple français, dans sa majorité, ne soit pas encore pénétré de cette réalité — encore que la récente et catégorique prise de position des étudiants soit encourageante à cet égard. Par ailleurs, si les comités indignés d'un piètre tel que Guy Mollet dans ses numéros « anticolonialistes » prétent à rire, il ne faut pas oublier que la formule Algérie Française fut inventée par Mitterrand et que ce fut Mendès-France, président du Conseil, qui, LE PREMIER, utilisa les jeunes du contingent comme troupes de choc du colonialisme en Algérie. Voilà qui vaut beaucoup de sérieux ou vertueuse reproches d'adressent au général des politiciens qui, hier au pouvoir, préparèrent les voies à ce sanglant et interminable conflit.

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L'affaire fut ainsi envoyée en justice, le fisc contestant l'application du secret médical, puis qu'il est lui-même soumis au secret professionnel et soulignant

« L

RÉPONSE A LA RÉPONSE A LA QUESTION DU JOUR

Monsieur Jean Nocher, nouveau Jules Verne du XX<sup>e</sup> siècle, n'êtes-vous resté suspendu en vos espaces interstellaires ?

Je vous le répète, monsieur le censeur, si notre jeunesse est désaxée, désabusée, amoralisée, comme vous le dites si souvent, c'est peut-être tout simplement qu'on ne peut laisser passer impunément et sans danger des révolutions nationales à la mode nazie, de généraux de micros, des III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> sociétés républicaines ?

Croyez-moi, monsieur Jean Nocher, s'il est possible de lire chaque semaine dans les faits divers ou judiciaires que, pour de l'argent, des hommes ont tué d'autres hommes, il est aussi lamentablement pénible de constater que, pour ce même argent, des masses d'hommes, depuis tant et tant de générations, tuent d'autres masses d'hommes, par mines et gisements interposés, sous le couvert d'idéaux bien souvent diamétralement opposés, et que restent des veuves et orphelins...

par Jean EMERY

Chaque action du jour, le fait le plus anodin, est pour vous, monsieur Nocher, la manne céleste qui vous permet d'insidieusement glisser les quelques phrases rituelles à la gloire du « Maître » ? Qui vous octroie de nous démontrer, par une implacable logique cosmique, que la satellite « de Gaulle » décrit désormais, et pour la vie des rats, une crise autorégressive des cornes de l'Abondance.

responsabilité illimitée, des maquis des fossés, des milices de tueurs, des containers de fric, des guerres de rizières, des croix de fer, de bois, des médailles de Liège, de titres posthumes, d'Algérie, de titres posthumes, des rafales sulfureuses, des scandales de ministres, des coups d'Etat manqués, des trances légers devenus lourds, de bourses lourdes devenues aériennes, des bras sans terre, des terres sans bras, etc., etc.

Si oui, soyez un peu plus indulgent pour ceux qui restent, même s'ils ne sont pas toujours exempts de tous reproches... Croyez-moi, il n'est pas toujours agréable de jouer les Savonarole, même si, comme vous, on est un fervent partisan de la peine de mort appliquée.

Juste après la super-cornélienne allocation radiodiffusée du grand Chambellan, je vous ai écrit, monsieur Jean Nocher. Quoique passant en vedette américaine, sur le paté à la viande, vous ne concédiez en rien à votre prédécesseur. Vous ne sùtes même pas nous laisser le temps de sécher nos larmes amères et de dessécher votre cœur d'un cran que, déjà, vous nous entreteniez de la déliquescence morale d'une jeunesse déjetée.

transformer les autres domaines de la vie, considérés à tort comme des « reflets » ou ses productions secondaires, est un compromis de toute tentative révolutionnaire est affrontée à l'ensemble d'une civilisation. Cela réduit à néant le postulat « matérialiste » tout en cherchant à le réhabiliter « idéologique » ou « intellectuel ». Le bouleversement de la seule sphère économique, loin de parvenir à

prolonger le travail d'élaboration des valeurs, des mythes et de la sensibilité issus de la révolution. Et cela n'est possible que si, dès avant la révolution, une œuvre acharnée de préparation spirituelle et psychologique a été menée de pair avec l'œuvre de préparation économique et technique. Démystification idéologique, élaboration des valeurs se dégageant de la lutte révolutionnaire, mise au jour d'une idée lucide et passionnante de la vie et du bonheur, ce sont là quelques aspects d'un indispensable combat intellectuel qui cependant ne peut trouver sa pleine efficacité qu'en s'incarnant dans la sensibilité et dans toutes les forces du psychisme. La quête des mythes qui font l'effervescence même de la mentalité collective et la création de formes artistiques où s'expriment les plus insaisissables nostalgies du temps trouvent là leur nécessité.

par René FUGLER

transformer les autres domaines de la vie, considérés à tort comme des « reflets » ou ses productions secondaires, est un compromis de toute tentative révolutionnaire est affrontée à l'ensemble d'une civilisation. Cela réduit à néant le postulat « matérialiste » tout en cherchant à le réhabiliter « idéologique » ou « intellectuel ». Le bouleversement de la seule sphère économique, loin de parvenir à

transformer les autres domaines de la vie, considérés à tort comme des « reflets » ou ses productions secondaires, est un compromis de toute tentative révolutionnaire est affrontée à l'ensemble d'une civilisation. Cela réduit à néant le postulat « matérialiste » tout en cherchant à le réhabiliter « idéologique » ou « intellectuel ». Le bouleversement de la seule sphère économique, loin de parvenir à

transformer les autres domaines de la vie, considérés à tort comme des « reflets » ou ses productions secondaires, est un compromis de toute tentative révolutionnaire est affrontée à l'ensemble d'une civilisation. Cela réduit à néant le postulat « matérialiste » tout en cherchant à le réhabiliter « idéologique » ou « intellectuel ». Le bouleversement de la seule sphère économique, loin de parvenir à

transformer les autres domaines de la vie, considérés à tort comme des « reflets » ou ses productions secondaires, est un compromis de toute tentative révolutionnaire est affrontée à l'ensemble d'une civilisation. Cela réduit à néant le postulat « matérialiste » tout en cherchant à le réhabiliter « idéologique » ou « intellectuel ». Le bouleversement de la seule sphère économique, loin de parvenir à

transformer les autres domaines de la vie, considérés à tort comme des « reflets » ou ses productions secondaires, est un compromis de toute tentative révolutionnaire est affrontée à l'ensemble d'une civilisation. Cela réduit à néant le postulat « matérialiste » tout en cherchant à le réhabiliter « idéologique » ou « intellectuel ». Le bouleversement de la seule sphère économique, loin de parvenir à

transformer les autres domaines de la vie, considérés à tort comme des « reflets » ou ses productions secondaires, est un compromis de toute tentative révolutionnaire est affrontée à l'ensemble d'une civilisation. Cela réduit à néant le postulat « matérialiste » tout en cherchant à le réhabiliter « idéologique » ou « intellectuel ». Le bouleversement de la seule sphère économique, loin de parvenir à

transformer les autres domaines de la vie, considérés à tort comme des « reflets » ou ses productions secondaires, est un compromis de toute tentative révolutionnaire est affrontée à l'ensemble d'une civilisation. Cela réduit à néant le postulat « matérialiste » tout en cherchant à le réhabiliter « idéologique » ou « intellectuel ». Le bouleversement de la seule sphère économique, loin de parvenir à

transformer les autres domaines de la vie, considérés à tort comme des « reflets » ou ses productions secondaires, est un compromis de toute tentative révolutionnaire est affrontée à l'ensemble d'une civilisation. Cela réduit à néant le postulat « matérialiste » tout en cherchant à le réhabiliter « idéologique » ou « intellectuel ». Le bouleversement de la seule sphère économique, loin de parvenir à

transformer les autres domaines de la vie, considérés à tort comme des « reflets » ou ses productions secondaires, est un compromis de toute tentative révolutionnaire est affrontée à l'ensemble d'une civilisation. Cela réduit à néant le postulat « matérialiste » tout en cherchant à le réhabiliter « idéologique » ou « intellectuel ». Le bouleversement de la seule sphère économique, loin de parvenir à

FORCES LIBRES DE LA PAIX IMMÉDIATE

Depuis six ans, de quelque nom qu'on la désigne, la guerre sévit entre la France et l'Algérie. Depuis six ans, elle se poursuit, engendrant le terrorisme aveugle d'un côté, la torture ignoble de l'autre, ainsi que le confirme la Croix-Rouge Internationale.

Depuis six ans, des hommes meurent dans les deux camps à cause de l'indifférence générale. Depuis six ans, les promesses rejetées d'un « CESSER-LE-FEU » demeurent sans effet.

La politique d'autodétermination proclamée le 16 septembre laissait espérer l'arrêt d'hostilités qui devront bien, tôt ou tard, prendre fin. Mais aujourd'hui le gouvernement français comme le F.L.N. exaltent la poursuite d'une guerre dont les uns et les autres savent qu'elle est sans issue.

Les Forces Libres de la Paix qui sont sans attaches politiques, qui sont étrangères à toutes intrigues, affirment que c'est à la France de prendre l'initiative du « CESSER-LE-FEU » puisque c'est la conquête colonialiste, le racisme stupide et la hargne du privilège qui ont rendu inévitable cette guerre.

A vous tous, qui nous approuvez, il appartient d'imposer cette PAIX IMMEDIATE. Notre camarade Maurice Laisant (Secrétaire des Forces Libres de la Paix) remercie les groupes et les camarades (adhérents ou lecteurs) qui ont répondu à son appel pour diffuser l'affiche ci-dessus.

Un noir du Nord veut se rendre, pour travailler, à Johannesburg. Il doit obtenir pour le voyage un permis de route, à son arrivée un laissez-passer d'identité et un permis spécial de résidence de 6 jours, renouvelable. Lorsqu'il a trouvé du travail il reçoit un laissez-passer mensuel, mais, ses jours de liberté il lui est nécessaire d'avoir un laissez-passer spécial, s'il sort de son quartier, un permis de voyage est indispensable, s'il veut rendre visite à des amis vivant sur une enclave, il doit demander un permis de visite. Est-ce Kafka, non la réalité quotidienne. Le régime des laissez-passer varie selon que vous êtes natif ou implanté dans la région, le nombre d'années de résidence. Dans cette jungle de distinguo comment être en règle ?

Arrêté en « situation irrégulière », jugé, condamné, le noir peut choisir entre une lourde condamnation ou le travail volontaire dans une exploitation agricole. Les fermiers se trouvent fort bien de ce « travail volontaire », merveilleuse recette pour obtenir un main-d'œuvre bon marché au moment des récoltes. L'organisation pénitentiaire est devenue un artisanat pour fermer un œil sur les conditions de travail de ces travailleurs.

Intéressé aux non européens l'exercice des droits civiques, syndicaux, cela est évident. De subtiles nuances font varier les règlements dans leur application aux différents groupes ethniques, un mets n'a pas de

Ces ondes nocives A RADIO facteur de régression

MALGRE son modernisme illustré, le radio n'est qu'un instrument de la régression générale. Elle contribue à étendre le régime de la passivité, à détruire le charme et les vertus du silence, à abaisser le niveau des mentalités. Au foyer, combats d'hommes quotidiens, soustraits à l'intimité et à la réflexion, sont pleines de ce bruit. Elle arrache l'individu à lui-même, trouble son recituel et abaisse le seuil de sa pensée personnelle. Son vacarme s'ajoute à la vie tintamarresque de l'époque. Et la fièvre du monde lui doit quelques poussées maléfiques.

Donc pas honte d'une telle laideur et d'une telle insouciance ? De même que le journal a obscurci le jugement et réduit le champ de l'intelligence, le radio, déjà tueuse de pensée propre, de réflexion personnelle, étouffe peu à peu la musique active. Il ne reste de plus en plus, il ne reste que des ondes nocives.

par Stéphen MAC SAY

Qu'il s'agisse d'art musical, de littérature, le radio ne fait pas assez almer ce qui exalte et grandit l'homme. Souvent pauvre et maintes fois tendancieuse est la qualité de ses apports culturels. Elle expose les insanités, les chansonniers et musicaux (dont sont responsables pour une part les exigences de programmes absurdes surchargés), elle corrompt le goût d'un public qu'elle a la prétention d'éduquer. La surabondance du jazz souligne assez le commun de son choix et sa tendance à suivre le médecin dans le sens de la popularité.

des perroquets et des sultans, ici que des récepteurs passifs. Partout la personnalité s'efface, l'homme vivant se retire devant les illusions du progrès. Noyé dans un fatras cacophonique servi à doses massives, la véritable musique n'est que le douloureux cortège d'un accablant tapage. Honegger exprime un autre péril quand il croque la musique « ne meure de pléthore » et qu'il rappelle aux Stravinsky que l'intempérance de cette fausse vulgarisation l'effort qui est la musique « devient une sorte de stupéfiant qui loin de stimuler l'esprit, le paralyse et l'abrutit ». Ne va-t-on pas jusqu'à vouloir faire travailler en musique ? Contribution à la névropathie par la dispersion de l'attention et l'insistance du bruit. D'ailleurs, l'un des plus grands maîtres de l'audition ou la tâche ménagère. Et disons encore que cette complication crée une propension anormale à ne plus admettre l'effort qui ne soit ponctué de tapage.

Désuetes sont la finesse et la discrétion. Troublant jusqu'à l'audition elle-même, la musique — et quelle musique ! — intervient à tout propos comme fond aux expositions conversations. Rarement les émissions qui ne soient précédées d'un tapage préparatoire et entrecoupées d'intempérances exploitant les réactions est un grand poste de langue française — qui l'appellerait Radio-boutique — qui bat le record de la niaiserie et de la médiocrité, entraînant, au surplus, les auditions des gentils conseils d'une lancinante et fructueuse publicité, combien malsaine, elle aussi.

La radio renforce l'agitation morbide maintenant permanente, au milieu de laquelle se déroulent la plupart des actes de la vie, qu'ils soient de travail ou de distraction. Le cerveau est en état d'alerte perpétuelle; il n'est plus pour lui de repos. Les inquiétudes d'ordre psychiatrique trouvent ici aussi leur justification.

Il n'est pas de jour où on ne présente, ici et là, comme des pertes d'art, des chanteurs (et chanteuses) baptisés vedettes et broûlés à la fois avec la syntaxe et avec l'harmonie. Les émissions de vulgarité, ridicules ou stupides, que de grotesques « créations » ou de pitoyables rengaines s'y viennent triomphalement débiter au micro. Ceux qui préparent la pâture distractive et musicale de millions d'oreilles à l'écoute n'ont

des réserves quant à l'opportunité d'une intervention. Ce sont là les positions des policiers. Le fossé se creuse un peu plus du travail ont été à peu près nulles. En France, quelques manifestants à l'appel de la Ligue contre l'Antisémitisme et le Racisme se sont rassemblés devant l'Ambassade et quelques syndicats ont voté, dans l'indifférence générale, une vague motion de protestation. C'est très loin l'Afrique du Sud.

La lutte, dont un épisode vient de se clore, ne fait que commencer. On ne peut tenter de faire vivre des millions d'hommes comme des bêtes parquées et cela d'après la couleur de leur peau, la texture de leurs cheveux, la forme de leur nez, bien que les Africanders, en toute bonne conscience et bonne foi soient persuadés de la supériorité de la race blanche. Même si nous les laissons seuls, même s'il doit y avoir toute une cohorte de fermiers et en aura les noirs se libéreront parce que les blancs, eux-mêmes, pour implanter une industrie nécessaire à l'économie du pays, seront obligés de former des ouvriers qualifiés, moins facilement remplaçables que le sous-proletariat qu'ils employaient, parce que toute l'Afrique s'éveille et que l'appel des peuples noirs voisins leur est acquis et parce que fut-il noir on ne peut refuser à quoique le nom d'homme.

des buts qu'il n'approuve pas, est inviolable. Le droit de grève est l'expression économique des Droits de l'Homme. Aucune loi ne peut l'abattre. L'homme a le droit de donner ou de refuser son travail, individuellement ou collectivement, quelles que soient les lois en vigueur. Le refus de travailler dans des conditions d'esclavage est l'arme la plus efficace du prolétariat.

Chacun de leur côté, les syndicats et les patrons s'opposent à l'arbitrage imposé par le gouvernement, car ils craignent des décisions qui ne leur soient pas favorables. D'après le « Wall Street Journal », du 15 décembre 1959 : « Le patronat doit se méfier de l'arbitrage obligatoire. Depuis l'époque du « New Deal » il a gardé un souvenir amer de ce qui peut arriver lorsque le gouvernement décide l'imposition de l'Etat est une arme à deux tranchants et le temps peut revenir où les besoins du gouvernement font momentanément des décisions dans le sens des désirs des syndicats.

des buts qu'il n'approuve pas, est inviolable. Le droit de grève est l'expression économique des Droits de l'Homme. Aucune loi ne peut l'abattre. L'homme a le droit de donner ou de refuser son travail, individuellement ou collectivement, quelles que soient les lois en vigueur. Le refus de travailler dans des conditions d'esclavage est l'arme la plus efficace du prolétariat.

des buts qu'il n'approuve pas, est inviolable. Le droit de grève est l'expression économique des Droits de l'Homme. Aucune loi ne peut l'abattre. L'homme a le droit de donner ou de refuser son travail, individuellement ou collectivement, quelles que soient les lois en vigueur. Le refus de travailler dans des conditions d'esclavage est l'arme la plus efficace du prolétariat.

des buts qu'il n'approuve pas, est inviolable. Le droit de grève est l'expression économique des Droits de l'Homme. Aucune loi ne peut l'abattre. L'homme a le droit de donner ou de refuser son travail, individuellement ou collectivement, quelles que soient les lois en vigueur. Le refus de travailler dans des conditions d'esclavage est l'arme la plus efficace du prolétariat.

Après la grève des Acières

III. — L'emprise de l'Etat (1) CRISE SYNDICALISTE AMERICAIN

New-York... Janvier 60. — En 1955, Georges Meany avait déclaré à l'Association Nationale des Industriels que ce grand organisme qui a tant de pouvoir (A.F.L.-C.I.O.) et je n'ai jamais fait grève de ma vie; jamais de ma vie, je n'ai ordonné à qui que ce soit d'organiser une grève, je n'ai jamais eu à faire avec un piquet de grève. Et si c'est cette sorte de pouvoir que les hommes veulent, ils devraient chercher un autre président, car je n'ai aucune expérience de ces choses.

Une victoire presque fatale. Les « politiciens ouvriers » furent portés aux nues. Les trois quarts des candidats au Sénat et les deux tiers des candidats à la Chambre des Représentants qui étaient soutenus par l'A.F.L.-C.I.O. furent élus. Dans les élections d'Etats, les deux tiers des candidats gouverneurs prétendus pro-syndicalistes, furent élus. Les lois antiouvrières, dites de « droit-au-travail », furent repoussées par les votes des travailleurs en Californie, dans le Washington, le Colorado et l'Ohio. Les syndicalistes étaient persuadés que les votes délégués qu'ils avaient aidé à être se porteraient contre la loi réactionnaire Landrum-Griffith. Or, les « amis » d'avant les élections, à de rares exceptions près, votèrent cette loi. Les syndicalistes furent profondément déçus et Georges Meany lui-même avoua qu'une autre « victoire » de cette envergure risquerait d'être fatale au mouvement ouvrier.

Or, le gouvernement envisage des mesures encore plus draconiennes, mesures dont la nature est dévoilée par les déclarations des leaders des groupes parlementaires républicain et démocrate et par les chefs de deux partis politiques, Adlai Stevenson, le président Eisenhower, le gouverneur de l'Etat de New York Nelson Rockefeller, Harry Truman, etc. Les prétendus groupes libéraux et conservateurs des deux partis sont substantiellement d'accord sur les actions qui

Or, le gouvernement envisage des mesures encore plus draconiennes, mesures dont la nature est dévoilée par les déclarations des leaders des groupes parlementaires républicain et démocrate et par les chefs de deux partis politiques, Adlai Stevenson, le président Eisenhower, le gouverneur de l'Etat de New York Nelson Rockefeller, Harry Truman, etc. Les prétendus groupes libéraux et conservateurs des deux partis sont substantiellement d'accord sur les actions qui

Or, le gouvernement envisage des mesures encore plus draconiennes, mesures dont la nature est dévoilée par les déclarations des leaders des groupes parlementaires républicain et démocrate et par les chefs de deux partis politiques, Adlai Stevenson, le président Eisenhower, le gouverneur de l'Etat de New York Nelson Rockefeller, Harry Truman, etc. Les prétendus groupes libéraux et conservateurs des deux partis sont substantiellement d'accord sur les actions qui

Glissement vers la politique. Meany ne parlait pas uniquement de lui-même, il proclamait le credo des bureaucrates de l'A.F.L.-C.I.O. En renouant au principe de la lutte de classe et de l'action collective dans le domaine économique, le mouvement ouvrier n'a pas d'autre solution que d'accepter le principe de l'action parlementaire. Or, cette politique a déjà eu des résultats désastreux : elle ouvre la porte au contrôle de l'Etat sur les organisations des travailleurs, puisque le sort de ces dernières dépend de l'élection d'une administration « amicale ». La bataille de la classe ouvrière n'est plus menée le long des piquets de grève, mais devant les urnes. « Si un gouvernement réaction-

naire est élu et promulgue des lois opposées à nos intérêts, disent alors les leaders, nous devons voter avec; nous devons obéir à la loi; aux prochaines élections, nous ferons triompher un gouvernement libéral qui annulera les mauvaises lois et en votera de bonnes. » L'illusion que se font les travailleurs américains sur le pouvoir des urnes a ses racines dans les temps du « New Deal », il y a un quart de siècle, quand l'administration de Roosevelt fit quelques concessions. Ces mesures pro-ouvrières avaient pour but de contrôler l'action des masses et de prévenir les « coups de tabac » qui auraient pu mettre en difficulté la stabilité du système. Cette illusion a été récemment ralliée, pour bien peu de temps, par la grande « victoire » des dernières élections.

doivent être menées pour protéger les intérêts de l'Etat-Providence ». Toutes leurs propositions vont dans le sens de l'abolition du droit de grève. Les conflits qui ne pourront être résolus par un arbitrage forcé, Les décisions des organismes d'arbitrage seront appliquées par la machinerie légale et le pouvoir policier du gouvernement fédéral. La pratique des règlements par voie légale qui débuta par la loi Wagner,

doivent être menées pour protéger les intérêts de l'Etat-Providence ». Toutes leurs propositions vont dans le sens de l'abolition du droit de grève. Les conflits qui ne pourront être résolus par un arbitrage forcé, Les décisions des organismes d'arbitrage seront appliquées par la machinerie légale et le pouvoir policier du gouvernement fédéral. La pratique des règlements par voie légale qui débuta par la loi Wagner,

doivent être menées pour protéger les intérêts de l'Etat-Providence ». Toutes leurs propositions vont dans le sens de l'abolition du droit de grève. Les conflits qui ne pourront être résolus par un arbitrage forcé, Les décisions des organismes d'arbitrage seront appliquées par la machinerie légale et le pouvoir policier du gouvernement fédéral. La pratique des règlements par voie légale qui débuta par la loi Wagner,

L'Etat n'est pas neutre, il n'est pas non plus, comme le prétendent les marxistes, le « Comité Exécutif de la classe possédante », car si cela était vrai, les industriels souhaiteraient l'arbitrage obligatoire et accepteraient joyeusement toutes les infractions commises par le Pouvoir, pour le bien de leur classe.

des buts qu'il n'approuve pas, est inviolable. Le droit de grève est l'expression économique des Droits de l'Homme. Aucune loi ne peut l'abattre. L'homme a le droit de donner ou de refuser son travail, individuellement ou collectivement, quelles que soient les lois en vigueur. Le refus de travailler dans des conditions d'esclavage est l'arme la plus efficace du prolétariat.

des buts qu'il n'approuve pas, est inviolable. Le droit de grève est l'expression économique des Droits de l'Homme. Aucune loi ne peut l'abattre. L'homme a le droit de donner ou de refuser son travail, individuellement ou collectivement, quelles que soient les lois en vigueur. Le refus de travailler dans des conditions d'esclavage est l'arme la plus efficace du prolétariat.

des buts qu'il n'approuve pas, est inviolable. Le droit de grève est l'expression économique des Droits de l'Homme. Aucune loi ne peut l'abattre. L'homme a le droit de donner ou de refuser son travail, individuellement ou collectivement, quelles que soient les lois en vigueur. Le refus de travailler dans des conditions d'esclavage est l'arme la plus efficace du prolétariat.

de notre correspondant à New-York Sam WIENER

SUBSCRIPTION SPECIALE, COMMUNIQUE, DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DES PIONNIERS ET MILITANTS D'AVANT-GARDE. Imprimerie René-Boulanger, 60, rue René-Boulanger, PARIS-10<sup>e</sup>



# LE LIVRE DU MOIS

## LA VOIE ROMAINE, de Roger GRENIER

Editions Gallimard

Le nouveau livre de Roger Grenier qui vient de sortir aux Editions Gallimard reprend une matière qui fit la fortune littéraire de multiples écrivains. L'ouvrage se passe dans une école et les « pions » sont les éléments autour desquels l'intrigue se noue.

Le pion est un personnage littéraire par excellence. Pas encore intégré dans l'université, son travail mercenaire le rapproche des petites gens aux fins de mois laborieuses. Pas encore échappé de l'enfance, la surveillance difficile des classes, son travail préparatoire à une discipline intellectuelle le mûrit vite. Le pion est un carrefour où se heurtent les sentiments qui secouent des classes diverses voire opposées. Dédaigné de l'étudiant; méprisé du professeur qui, lui, exerce, du directeur pour qui il est une charge improductive, des parents persécutés par les crailleries d'une marmaille qui le prend aisément pour tête de turc; le pion résiste sur lui-même vit en vase clos. Ses bouffées de colère, ses révoltes contre l'indéfinissable peuvent donner l'insurgé de Jules Vallés qui répand la crainte et l'indignation dans la bourgeoisie bien pensante d'une petite ville. Ça peut donner le rire grinçant de M. Pagnol. Terrible ou ridicule le pion mène la page où l'écrivain le cerne.

Grenier a choisi de placer ses « pions » en dehors des chemins classiques tracés par ses aînés. Cela donne des personnages un peu insolites, un peu conventionnels dans le sens des contrastes, dont les réactions ne s'inscrivent pas dans une époque, mais sont la somme moyenne de la condition de « pion » dans toutes les époques, sous toutes les latitudes. La volonté de simplicité nui au relief des personnages; et pourtant le roman est agréable à lire, court, bien construit. Les passions qui sont à l'échelle de la petite ville de province où l'intrigue se déroule, sont contrastées avec cette espèce de pudeur des petites gens qui ne considèrent pas avoir accès aux tumultes des âmes et surtout à l'étalage de ce tumulte.

Je ne crois pas qu'on retienne les personnages, mais ce que par contre je suis sûr c'est que la facture du style ne laissera personne indifférent.

R. Grenier écrit avec une somptueuse simplicité, une justesse de ton, un bonheur dans l'expression qui auraient enchanté le père A. France auquel il fait penser. La phrase est courte, débarrassée de ses scories qui masquent son architecture, elle possède un pouvoir d'évocation certain.

En lisant cet ouvrage vous découvrirez les règles d'un art qui, judicieusement appliqué, fait scintiller l'anecdote, aussi mince soit-elle.

## NOTE DE LECTURE LE GACHIS

C'est le titre du dernier en date des témoignages parus à ce jour sur la sale guerre d'Algérie. Il est signé Jacques Tisser, un pseudonyme. Quand on prétend écrire un témoignage, on devrait au moins avoir le courage de son nom. Les « éditeurs français réunis » qui le publient dans leur « Petite Bibliothèque Républicaine » le présentent comme « le journal d'un soldat du contingent en Algérie ». Or l'auteur n'était pas soldat mais sous-officier. Il ne s'en vante d'ailleurs pas. Pourtant dans son récit il le fait sentir. On demeure confondu devant tant de contradictions accumulées.

Il n'en est pas moins vrai que les faits relatés correspondent à une réalité quotidienne. J'en ai été le témoin pendant vingt-sept mois et je ne crains pas d'affirmer que l'auteur du « Gachis » n'a rien inventé.

Qu'il ait déguisé ses personnages, libre à lui. Mais, s'il voulait écrire alors un roman, pourquoi ne l'aurait-il pas fait ? Jacques Tisser manquait de l'inspiration qui a tant aidé Olivier Todd, par exemple (1).

Jacques Tisser n'a pas l'étouffe d'un romancier. Son petit livre est né des circonstances, il n'aura pas de suites. Il sera lu par les anciens d'Algérie et puis ça s'arrêtera là. L'auteur militaire, rentré dans l'action et n'écrit plus.

J'ai parlé d'Olivier Todd. Lui, il a essayé d'écrire. Mais, malgré les espérances que portait son premier ouvrage, ça n'a rien donné. Peut-être est-il encore temps qu'il se ratrape ?

Ces réserves faites, le livre de Tisser est simplement écrit sans véhémence, sans grandiloquence, sans outrances. Langage simple, vocabulaire très restreint. Un molignage.

Jean-Louis GERARD.

(1) Dont nous avons dit tout le bien que nous pensions à propos de sa « Demie Campagne » (Julliard, éd.), paru d'abord sous le titre « Les Pumas » dans le livre « Les Temps Modernes ».

## CINÉMA CINÉMA CINÉMA

### Un film à voir: A BOUT DE SOUFFLE

Ce film, très simple et très sobre, emprunte son style au cinéma documentaire. J'allais dire aux actualités. Oui, c'est un reportage sur l'amour entre cette fille et ce garçon, et seuls ils nous importent; aussi, chaque mot du dialogue nous les montre; jamais de détails accessoires ne dispersent l'attention.

François Truffaut pour les dialogues et Jean-Luc Godard pour la mise en scène, ont réussi là quelque chose de très neuf. Jean Seberg et Jean-Paul Belmondo sont excellentes.

M. B.



# Le monde

## Des Lettres et des Arts

### DEUX MOTS A "L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE"

### CES MESSIEURS DE LA COMMUNALE

MAIS qui donc a dit que ce qui n'éprouve pas risque l'aspérité? Certainement pas ces messieurs de la communale, qui ont à charge de composer cette brochure vénérable qui s'échème chaque mois, à défendre un académisme « révolutionnaire » qui sue la poussière et la crotte accumulées par les marxistes au cours de leurs cabrioles par-dessus les réalités qui dérangent l'impeccable ordonnance du « maître ».

« L'École Emancipée », puisque c'est d'elle qu'il s'agit, passe cette fois la mesure. Non pas que son numéro spécial « No pasaran! Espagne 1936 », soit sans intérêt. Espagnols, au lieu de vous consacrer à la guerre d'Espagne, au lieu de vous offrir de l'intérêt pour celui qui a de la paresse à tendre le bras vers sa bibliothèque pour y saisir quelque chose de plus substantiel. Hélas! les compilateurs qui ont commis cet ouvrage, qui aurait pu être scolaire et utile à la jeunesse, ont cru devoir l'agrémenter de commentaires « politiques » analysés à la lueur de la doctrine marxiste. Cela va du « péché » par omission jusqu'à la déformation systématique de la réalité en passant naturellement par le coup d'incendiaire à l'adversaire à abattre, ce qui a pour but de rendre plus plausible les erreurs et les abandons que généreusement on lui prête.

Malice cousue de fil blanc, sans doute! Mais on doit convenir que de Nappi à Pietro Nenni, passant par les spécialistes en la matière, personne n'est susceptible de faire mieux que ces messieurs de la communale dans le ridicule et l'odieux.

D'abord le coup de chapeau au courage des anarchistes pendant la guerre d'Espagne! Ces messieurs ont écrit dans le chapitre « L'Espagne » que les anarchistes ont eu la charité de nous prévenir!

Plus que la mauvaise foi de ces bougres, c'est l'incroyable manque d'intérêt égoïste à ce but idéal, qui devra donc, au nom de l'« idéal », maîtriser ses instincts personnels et regarder l'égoïsme comme un mal. Ce que veut la vie dans sa totalité, nul ne peut donc le dire: « l'ignorance à tout jamais s'il est mieux venu pour moi d'être ou de ne pas être ».

La mauvaise conscience, le résultat du malaise profond qui s'empara de l'homme quand d'animal sauvage et solitaire qu'il était primitivement, il devint membre d'une société organisée. Le grand juit de l'histoire, c'est le triomphe aujourd'hui de la morale d'esclaves sur la morale des maîtres: presque partout

ment consacré à la guerre d'Espagne. A travers ces textes, exactement calqués les uns sur les autres, dépersonnalisés, à aussi médiocres dans la forme que dans le fond, on saisit sur le vif la tactique marxiste. Répandre le plus possible et dans des publications va-

rent. Les marxistes portent la responsabilité entière de ces échecs partiels qui furent la cause de la transformation de la lutte révolutionnaire en une guerre traditionnelle, perdue d'avance.

« Les marxistes! Vous connaissez ces gens qui, malgré leur suffisance, n'ont jamais fait une révolution depuis 1917, et encore cette révolution russe ne fut possible que dans un pays qui ne présentait aucune des caractéristiques exigées par le Prophète. Les marxistes qui prétendent détenir la vérité révolutionnaire, se sont installés en Europe centrale, non pas en utilisant les méthodes mises au point par leurs théoriciens, mais grâce à des balotons étrangers, tel un Etat capitaliste ou impérialiste.

En vérité, en Espagne comme ailleurs, les marxistes furent d'abord un frein à l'effort révolutionnaire avant de devenir un élément de désagrégation par la lutte interne de ces différentes confessions.

Mais pensez-vous, ce sont là des vérités premières que ces messieurs de la communale ignorent. On pourrait le croire! J'avoue que je n'ai pas pour le maître d'école cette admiration béate que certains d'entre nous professent. Dans le monde intellectuel, trop souvent l'instituteur joue, à mon avis, le rôle du « manœuvre baloté » dans un atelier d'outillage.

L'effort de tout caractère intellectuel, une suffisance que son mince bag ne justifie pas toujours, le coupent des mouvements de l'esprit et explique l'académisme qui rend ses reynes comme ses journaux si indigestes. Mort à 25 ans, il passe le reste de son existence à ressasser l'apprit de sa jeunesse, les yeux protégés par des ceillères pédagogiques.

Ces caractéristiques de la profession s'aggravent avec les années de « L'École Emancipée » par le parti pris de fidélité au dogme marxiste et cela nous fait comprendre la déceptrice d'une tendance qui n'est que l'ombre de ce qu'elle fut, c'est ce qui explique la médiocrité de cette revue « intellectuelle » (sic).

Mais le devoir de ces messieurs de la communale a au moins un mérite. Elle paracheve la leçon de la lecture de l'ouvrage « Arrangé » de Pietro Nenni, dont j'ai déjà dit que le contenu est un mouvement anarchiste se propose de réunir les documents essentiels pour écrire l'histoire de la Révolution espagnole.

Trois ans d'une guerre effroyable, vingt ans d'oppression! Cette malheureuse Espagne se voit aujourd'hui d'instrument de propagande aux mains marxistes, après leur avoir servi de champ d'expérience pendant la guerre. Mais dans l'expérience humaine du peuple espagnol, il y a autre chose que ce que veulent bien nous montrer les manques d'un dogme dont les rituels ne sont plus à démentir.

Où, vraiment, il serait temps que nous songions à une véritable histoire de cette époque sanglante.

Assisté de Michèle ARNAUD, de Léo Noël et de toute l'équipe de « L'Ecluse »

SAMEDI 14 MAI 1960 de 16 à 19 heures

Georges NAVEL signera son dernier livre « CHACUN SON ROYAUME » (Editions Gallimard)

Au Cabaret « L'Ecluse » 15, quai des Grands-Augustins Paris (métro: Saint-Michel)

(Cette signature est organisée au profit du MONDE LIBERTAIRE.)



# REVUE DES REVUES

## CONTRE-COURANT

publification de son « Dictionnaire biographique des pionniers et militants d'avant-garde », dernier avatar de l'histoire de l'anarchisme que notre ami Louvet prépare depuis des années. La formule, cette fois-ci, semble être la bonne, d'autant plus qu'elle permet un travail en équipe. Précisons cependant que ce dictionnaire (biographies détaillées, documents, bibliographies) ne se limite pas aux anarchistes catalogués. Pour le premier trimestre 1960, a paru un fascicule de plus de 40 pages, qui va du philosophe libéral ALAIN, à l'historien des religions Prosper ALFARIC (« De la joie à la raison »), en passant par des journalistes, un terroriste, un militant ouvrier, un agitateur paysan (Marcelin ALBERT, Narbonne 1907 - Louis LOUVEY, 34, rue des Berges, Paris-15°).

PENSEE ET ACTION, de son côté, retrace dans son n° 12, la vie de deux militants pacifistes et libertaires, Domela NIEUWENHUIS, mort en 1917, et B. de LIGT, mort en 1938. Selon les habitudes de la revue, les articles biographiques sont suivis de textes de ces deux anarchistes hollandais qui, l'un et l'autre, ont fait leurs premières ar-

brochure de 80 p.: « Pratique du socialisme libertaire ». G. Leval tâche d'y dénombrer les principales problèmes que rencontre la reconstruction économique de la société et de proposer des solutions qui concilieront la double exigence d'un socialisme anti-étatique et le besoin d'ordre et d'efficacité, le respect de la liberté sous toutes ses formes. Têtes de chapitre de ce travail: Le remplacement de l'état. — La décentralisation et regroupement industriels. — L'agriculture. — Les services publics. — Le maintien du rendement. — Dans l'immédiat. (G. LEVAL, B.P. 12, Neuilly - Seine.)

AUTRE numéro spécial à signaler: l'édition, par la revue TEMOINS, des lettres de Victor SERGE à Antoine BÉRIE. Les lettres que V. SERGE écrit du Mexique de 1946 à 47 constituent quelques-uns des derniers textes de cet écrivain qui resta toute sa vie un révolutionnaire lucide et généreux. Des souvenirs de Rirelle MATREJEAN, qui fut sa compagne à l'époque de la bande à Bonnot, et de Julian GORKIN complètent ce n° 21, épuisé peu après sa parution, mais réédité récemment.

par René FUGLER

mes comme... pasteurs. De Nieuwenhuis, on peut lire deux articles pédagogiques et de larges extraits de sa brochure « Le militantisme et l'attitude des anarchistes et socialistes révolutionnaires devant la guerre »; de Bert de Ligt, deux discours: « Mobilisation contre la guerre » (1934) et « Le problème de la guerre civile ». (Pour la France: Bernard SALMON, 110, rue Lepic, Paris-18°.)

Les revues libertaires, on le voit, aiment se pencher sur le passé de leur mouvement. Et on ne peut, certes, contester l'utilité de ces travaux et de ces rééditions. Mais, sur l'ensemble de nos publications, les recherches faites ne sont-elles pas trop systématiquement rétrospectives? La commémoration semble bien devenir de plus en plus la maladie chronique des revues libertaires, et c'est peut-être là une des causes des difficultés qu'elles trouvent à se développer et même à se maintenir.

LES CAHIERS DU SOCIALISME LIBERTAIRE, eux, veulent regarder l'avenir en face et le préparer. Ils viennent de publier, en numéro spécial, une

diligents de deux distingués fleuristes: Armand Lanoux, qui donnera à partir du 22 mai, à 14 heures, lundi sur Paris-Inter France 1, « La vie est un songe », et Louis Dureux qui nous ventera « La belle vie » dès le dimanche 23 avril, à 14 h. 45 sur le même émetteur.

Notus écoutons depuis longtemps avec plaisir « Aux quatre vents » de Jean Thévenot. Son émission, qui est aussi celle de l'Association des amateurs de l'enregistrement sonore, nous apporte souvent des choses très bien des professionnels peuvent envier. Un multiplex radio fut organisé il y a quelques mois entre tous les enfants du monde. Samedi 23 avril, à 14 h. 50 sur France II Régional, Jean Thévenot nous a donné quelques-unes des bandes diffusées à cette occasion. De tous les coins de la planète, les « fosses » ont envoyé des messages accompagnés généralement de musique de leur cru. Un jeune noir du Cameroun nous a dit, en français, l'adresse d'une adresse bien sympathique. Si l'on sentait percer le point de vue de l'instituteur local, il n'en restait pas moins que ce genre d'émission peut et doit être que bénéfique pour la paix du monde et la fraternité des peuples. C'est un précieux réconfort alors que la ségrégation sévit un peu partout.

Une fois de plus, la R.T.F. vient de s'offrir un nouveau divertissement. Prudent ou fatéiste, celui-ci a déclaré « J'ignore tout de radio, mais le demandeur de deux mois pour me mettre au courant... agir ». Deux mois, c'est peut-être beaucoup sous Sa Cinquième, d'ici-là, il y aura peut-être un « nouveau lieu » à caser. Quel qu'il en soit, cela n'a guère d'importance pour l'auditeur. Il suffirait sans doute de donner à quelques producteurs « cet à blanc » pour nous faire de la bonne radio. Nous ne nommerons personne, nous caution étant plutôt compromettante.

Le joli mois de mai qui nous apporte feuilles et mûres, verra encore nos ondes se couvrir d'émissions. Nous essaierons d'y trouver de jolies fleurs. D'ores et déjà, faisons confiance aux soins

J.-F. STAS

Le monde LIBERTAIRE.

MONDE LIBERTAIRE.

## la philosophie individualiste de NIETZSCHE

NIETZSCHE admet la conception de Schopenhauer que l'essence du monde est la volonté et que cette volonté est identique chez tous les êtres humains et s'affirme avec énergie dans la création entière. Il s'en différencie en soutenant que le monde est injustifiable au point de vue rationnel, mais se justifie peut-être comme phénomène esthétique; comme l'œuvre d'un dieu-marchand-artiste, comme l'œuvre d'art, causant à son créateur une suprême volupté esthétique.

L'essentiel de l'acte esthétique est la création d'une image intérieure, c'est par conséquent une vision, non pas du monde extérieur, non pas seulement en ce qu'il a de beau, de joyeux, mais aussi en ce qu'il a de redoutable et de douloureux. C'est cette faculté de créer des images de la vie réelle que Nietzsche appelle la faculté apollinienne. L'art apollinien est en première ligne la sculpture, la peinture ou encore la poésie épique. C'est, dans l'état d'ivresse et d'extase causés par les narcotiques ou provoqués par des phénomènes naturels, comme le retour du printemps, que l'homme sent tout à coup s'abaisser cette barrière de l'individualité qui le sépare du reste de l'univers et qu'il prend conscience de son union avec la nature entière.

L'homme dionysien échappe au pessimisme parce qu'il perçoit l'éternité de la volonté sous le flux continu des phénomènes; il dit à la vie « je t'aime ». Fort répandu dans le monde antique, l'esprit dionysien provoque d'effroyables orgies où l'homme retourne à l'état de bête et s'abandonne à ses instincts de volupté et de cruauté. Cela explique que la tragédie grecque ait à sa source précisément un chœur de satyres. Les Grecs considéraient les satyres comme des esprits de la nature, vivant derrière toute civilisation. Par leur apparition, ils font disparaître les barrières qui séparent l'homme de la nature. Toujours la même, la nature est éternellement puissante et seconde malgré l'écoulement incessant des générations et des peuples.

La tragédie grecque est donc une manifestation de l'âme dionysienne traduite en quelque sorte par les yeux et pour l'intelligence à l'aide d'une image apollinienne. Après s'être affranchi du pessimisme, soit par la contemplation de la beauté, soit par la conscience de l'éternité, l'esprit dionysien fit place en Grèce à un troisième moyen, à la connaissance rationnelle de l'univers ou à l'esprit scientifique. Vint

Socrate avec sa dialectique où la raison prit la place de l'instinct et la tragédie s'effaça définitivement. Or cette notion de la volonté s'élevait à l'idée de son éternité devant le spectacle de la souffrance humaine et de la mort est le pivot de toute sa philosophie.

Nietzsche conçoit l'existence de l'homme comme une lutte héroïque contre toute erreur et toute illusion. Il considère le monde avec les yeux du pessimisme; la nature lui apparaît comme une force redoutable et souvent maléfaisante; l'histoire lui semble « brutale et vide de sens ». La mission de l'homme supérieur est donc de combattre les erreurs et de dénoncer toutes les valeurs fausses et surfautes. Et Nietzsche ne recule devant aucune des conséquences: de sa doctrine, même devant les plus cruelles. Il sait que la production de toute aristocratie nécessite une armée d'esclaves.

A partir de 1882, Nietzsche revient lentement à la santé, le ton de ses œuvres change insensiblement. Une nouvelle aube d'avenir commença avec la rayonnante figure du prophète Zarathoustra qui après avoir passé dix ans dans le désert à jour de sa pensée et de sa solitude, descend parmi les hommes pour leur annoncer la religion du « Surhomme » et la doctrine du « Retour éternel ». Pour Nietz-

sche toutes les entités métaphysiques qu'il a rêvées sous des noms divers « Dieu », le monde de « Choses en soi », « La vérité », l'« Impérialisme historique » ne sont que des fantômes de notre imagination.

Le bien et le vrai doivent être recherchés pour eux-mêmes; il faut faire le bien parce que c'est le bien, aspirer à la vérité pour l'amour de la vérité; la vie de l'homme moderne accepte la table des valeurs créées par le ressentiment des esclaves. La morale d'esclave, l'idéal accablé, la domination des puissants reposent l'un comme l'autre sur un ensemble véritablement grandiose, d'ailleurs de mensonges. Tous les efforts de l'Église n'ont pu empêcher cependant les sciences de se développer et la pensée humaine de contempler la réalité des faits.

Nietzsche parle toujours, lutte toujours, souffre toujours pour lui seul. Il n'adresse la parole à personne et personne ne lui répond. Le solitaire de Sils-Maria sort toujours seul, il est toujours seul avec ses pensées; jamais un salut en route, jamais un compagnon, jamais une rencontre décisive, la fuite de Dostoevski, presque à la même époque, à travers la même pauvreté et le même abandon, présente cette froide et grise lumière de spectre. En vérité, le décor de cette tragédie est toujours le même: l'isolement; la solitude, cette atroce solitude sans parole et sans réponse que la pensée nietzschéenne porte autour de soi et sur soi, une solitude même sans Dieu, la solitude morte et pétrifiée d'un monde primitif, antérieur et postérieur à tous les temps. Jamais un bref moment de satisfac-

tion, de contentement et d'oubli de soi-même.

« Sa position, par rapport à la vérité, est tout à fait démoniaque; c'est une passion frémissante et haletante, nerveuse et avide, qui jamais ne se satisfait et jamais ne s'épuise, qui nulle part ne s'en tient à un résultat et qui, par-delà toutes les réponses, continue toujours de questionner impatientement et insatiablement.

Jamais on n'a chez Kant cette impression émuante d'un esprit saisi par ses pensées et subissant douloureusement la nécessité épouvantable de créer et d'élaborer des idées. Sa psychologie vient de cette hypersensibilité qui caractérise tout son corps dans la détermination des valeurs. Nietzsche pratique la philosophie comme un art et, par conséquent, en tant que véritable artiste, il ne cherche pas de résultats, des choses froidement définitives, mais simplement un style. Le sentiment de la vie s'intensifie, au lieu de s'apaiser; ses métamorphoses deviennent toujours plus rapides, plus libres, plus ailées.

Toute la demeure spirituelle est brûlée et carbonisée, jusqu'à en devenir méconnaissable, par le jet de flammes d'une nouvelle inspiration.

Si Nietzsche ne crée pas autour de soi l'atmosphère d'une essence remplissant

(1) Dr H. Herscovici: Nietzsche en Défense de l'Homme, N° 117.

MONDE LIBERTAIRE.

MONDE LIBERTAIRE.